

NOTE AUX JURYS ET CENTRE D'EXAMEN
MENTION COMPLEMENTAIRE STYLISTE-VISAGISTE

SESSION 2005

Le vice-président de jury lit les consignes aux membres correcteurs avant le début de l'épreuve et donne les consignes nécessaires aux candidats.

RAPPEL : aucun commentaire et aucun échange de la part des jurys face aux candidats durant les épreuves de notations ne doivent avoir lieu.

ÉPREUVE E1 : COUPES, CRÉATION ET RÉALISATION DE COIFFURES

1^{ère} et 2^{ème} partie :

Le jury corrige le projet de création de coiffure, projet de coupe **ou** de mise en forme **ou** de coiffure. Un professeur d'arts appliqués doit être associé à la correction.

Le projet de création et la réalisation sont notés de façon indépendante (le projet est uniquement pris en compte dans le critère « conformité au projet de mise en forme »).

3^{ème} partie : COUPE IMPOSÉE, COIFFAGE

- Sur un modèle proposé par un candidat, ce dernier réalise le jour de l'épreuve, selon son choix, une coupe classique ou une coupe mode.
- La candidat précise son choix aux membres du jury avant l'épreuve, pour permettre de vérifier la conformité du modèle.
- Le modèle possède une chevelure qui permet obligatoirement un coiffage (cheveux sur l'ensemble de la tête). Un shampoing aura été réalisé le matin ou la veille de l'épreuve .
- Le candidat choisit son modèle en fonction de la coupe qu'il souhaite réaliser.
- Les outils de coupe sont exclusivement : ciseaux droits, ciseaux sculpteurs, rasoir.
- Le candidat réalise la coupe à l'aide d'un ou plusieurs de ces outils.
- Les produits coiffants et de finition sont autorisés après l'évaluation de la coupe de cheveux mouillés.

Coupe classique :

- Le modèle se présente avec une coupe "non préparée".
- Le candidat coupe 2 cm au minimum sur l'ensemble de la chevelure.
- Il réalise un tracé de tours d'oreilles, un fondu de nuque et un coiffage.

Coupe mode :

- Le candidat apporte une photo de la coupe mode qu'il souhaite réaliser. Cette photo est extraite d'une revue, d'un livre...
- Le modèle se présente avec une coupe "non préparée", une longueur de cheveux sur l'ensemble de la tête permettant la réalisation de la coupe mode. Le candidat coupe au minimum 3 cm sur l'ensemble de la chevelure.
- Il réalise la mise en forme et le coiffage.

GUIDE DE NOTATION

MENTION COMPLEMENTAIRE

STYLISTE-VISAGISTE

CONSIGNES AUX MEMBRES CORRECTEURS

POUR L'EPREUVE E1

CORRECTION DU PROJET

E1 – Coupes, création et réalisation de coiffures

Le projet de création et la réalisation sont notés de façon indépendante.

1 -

- Contrôler le choix du projet ;
- Contrôler la coordination des gabarits en fonction du choix de projet ;
- Il n'y a pas obligation de dessiner sur tous les gabarits ;
- S'ils existent, ils doivent être en phase avec le schéma .
- Ce projet peut être commenté ou non à la demande du jury.

2 -

- Qualité du travail présenté :
 - réalisme
 - graphisme
 - technique

L'épreuve U11 A - 2ème partie doit être en conformité au projet (référence : grille de notation 2ème épreuve c35 - 5 points)

- le projet est noté par un professeur d'arts appliqués et un professionnel ou un formateur de coiffure, sans lien ni avec le modèle ou la photo du modèle.

BAREME

- Cohérence des projets : /9 points
- Lisibilité et complémentarité du message graphique et/ou écrit : /4 points
- Qualité de l'expression graphique : /5 points
- Expressivité de l'apport coloré : /2 points

M.C. STYLISTE-VISAGISTE

E1 – 3^{ème} partie : Coupe imposée et coiffage Coefficient : 5

Durée : 1h

COMPETENCES / INDICATEURS	BAREME	NUMEROS DES CANDIDATS					
C 22 Planifier les activités Organisation dans le temps (½ pt*) Organisation du poste de travail (½ pt*) *0 ou 0,5 (une erreur sur l'épreuve entraîne 0)	1pt						
C 35 Créer et réaliser des coupes <u>Technique</u> - Préparation de la chevelure (1 pt) - Maîtrise de la technique « coupe » (5pts)** ⇒ <i>Maîtrise des outils</i> *** (2pts) ⇒ <i>Qualité gestuelle</i> (2pts) ⇒ <i>Déroulement logique des opérations</i> (1pt) - Maîtrise des règles d'hygiène (½ pt)* - Maîtrise des règles d'ergonomie (½ pt)* * 0 ou 0,5 (une erreur sur l'épreuve entraîne 0) ** Coupe réalisée totalement avec un outil non autorisée : (-5 pts) *** Tout outil de coupe non autorisé : (- 2pts) <u>Qualité du résultat sur cheveux mouillés *</u> (régularité de l'ensemble, pré-ébauche des finitions, épaisseur....) * non respect de la longueur minimum à couper (2 cm en coupe classique, 3cm en coupe mode) : (3pts)	7pts						
C 36 Concevoir et réaliser des techniques de mise en forme et de coiffage <u>Technique de mise en forme et résultat *</u> *Indiquer les points dans la case correspondante à la coupe choisie par le candidat (sur 7 pts)	3pts						
COUPE CLASSIQUE (7pts) - Maîtrise technique de coiffage (2pts) qualité du tracé (nuque et tour d'oreilles) (2pts) - Fondu de nuque régulier (2pts) - Harmonie avec côtés et dessus de tête (1pt)	9pts						
COUPE MODE (7 pts) - Maîtrise technique de coiffage (4pts) - Conformité à la photo (3pts)							
- <i>netteté de la réalisation</i> (½ pt) - <i>séchage correct</i> (1 pt) - <i>mise en valeur de la coupe(coiffage et utilisation des produits)</i> (½ pt)							
TOTAL	20 pts						

Noms de la commission :

Date :

Signatures